

# RENTRÉE SEPTEMBRE 2023

## NOUVELLES MODALITÉS INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE ET ATELIERS D'ACCUEIL (MATIN ET SOIR)

Ville de Tomblaine  
Place Goethe  
54510 Tomblaine

Tél : 03 83 29 44 70

Mail : [etat.civil4@mairie-tomblaine.fr](mailto:etat.civil4@mairie-tomblaine.fr)

Site web : [www.tomblaine.fr](http://www.tomblaine.fr)



**Si les consignes ci-dessous ne sont pas respectées,  
la commune se réserve le droit de ne plus accepter les  
enfants sur les accueils concernés  
(après notification écrite à la famille)**

### Principe général

- 1 dossier renseignements généraux pour chaque enfant (infos sur la famille et l'enfant)
- 1 fiche inscription en version papier avec le choix des accueils et périodes d'inscription
- 1 fiche sanitaire avec copie des vaccins\*
- 1 attestation de la CAF précisant le quotient familial\*
- 1 autorisation prélèvement bancaire pour le paiement des prestations (uniquement pour inscription à l'année)
- Le règlement pour chaque période d'inscription (chèque bancaire ou ANCV, espèces, titres CESU)



**Sans ces documents remplis et fournis par les familles,  
l'inscription ne sera pas effective !**

\* Si non fournie au cours de l'année scolaire précédente, ou si changement(s).

### Où trouver ces documents ?

- En mairie ou au centre de loisirs aux heures d'ouverture
- Dans chaque école, auprès du personnel des accueils
- Téléchargeables sur le site de la mairie

### Lieu et permanences inscription

**En mairie uniquement aux heures d'ouverture dès le lundi 17  
juillet 2023 et jusqu'au jeudi 31 août 2023  
(dernier délai).**



### Types d'inscription

#### 1. Inscription à l'année scolaire de septembre à décembre 2023 (\*) :

Possible uniquement pour les familles qui acceptent le prélèvement sur compte bancaire

Vous remplissez une fiche d'inscription pour **les jours et les accueils réguliers qui se reportent de mois en mois.**

Vous recevez une facture mensuelle au mois échu envoyée le 3 du mois suivant (prélevée le 5 du mois) avec :

- Les réservations effectuées dues
- Les absences justifiées déduites
- Les présences majorées rajoutées



(\*) La période de janvier à juillet 2024 fera l'objet d'une nouvelle inscription.

OU

#### 2. Inscription au mois ou à la semaine ou occasionnelle :

Vous remplissez une fiche d'inscription **pour chaque nouvelle période avec paiement impératif à l'inscription.**

Vous recevez une facture mensuelle envoyée le 3 du mois suivant (**sur laquelle est imputé votre règlement effectué lors de l'inscription**) avec :

- Les réservations effectuées dues
- Les absences justifiées déduites
- Les présences majorées rajoutées

**Le solde éventuel peut se traduire par un avoir ou une somme résiduelle due à régler dès réception.**

**Toutes les inscriptions seront formalisées par un document papier pour chaque nouvelle période !**

### Absences

- Maladie : avoir sur production d'un certificat médical
- Autre motif impérieux : avoir sur production impérative d'un justificatif (ex : visite médicale, changement de planning professionnel, ...)
- Absence ou grève de l'enseignant ou du personnel municipal : avoir systématique.
- Absence pour « convenance personnelle » : aucun avoir, l'accueil est dû.

### Annulation ou report inscription

On ne fait un report ou avoir que si on est averti 48 heures à l'avance par rapport à l'accueil et **impérativement par mail** à l'adresse suivante : [etat.civil4@mairie-tomblaine.fr](mailto:etat.civil4@mairie-tomblaine.fr)

### Présence constatée sans inscription préalable

- Pour la restauration scolaire, une majoration du prix de repas sera appliquée : + 3 euros.

### Inscription hors délai (après le jeudi soir pour la semaine suivante)

- Pour la restauration scolaire, une majoration du prix de repas sera appliquée : + 3 euros.



### BAREME Septembre à Décembre 2023

Type d'accueil		Quotient Familial	Tarif
ATELIERS D'ACCUEIL	Matin	QF de 0 à 1300 €	2,50 €
		QF > à 1300 €	3,00 €
	Soir	QF de 0 à 1300 €	3,50 €
		QF > à 1300 €	4,00 €
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas	QF de 0 à 1300 €	5,00 €
		QF > à 1300 €	5,50 €
	Repas majoré (*)	QF de 0 à 1300 €	8,00 €
		QF > à 1300 €	8,50 €

(\*) Inscription hors délai ou présence sans inscription